

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE ANNE FRANCK situé sur la commune de MIRIBEL.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Forme du Marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Betterave (cuites en cubes) (réponse le 20/09/2023 au plus tard) – Quantité : 8Kg - 1 jours de délai de livraison

- Produit n°2 Carotte (réponse le 20/09/2023 au plus tard) – Quantité : 40Kg - 1 jours de délai de livraison

- Produit n°3 Céleri rave (réponse le 20/09/2023 au plus tard) – Quantité : 8Unité(s) - 1 jours de délai de livraison

- Produit n°4 Chou-fleur (réponse le 20/09/2023 au plus tard) – Quantité : 40Kg - 1 jours de délai de livraison

- Produit n°5 Concombre (réponse le 20/09/2023 au plus tard) – Quantité : 30Unité(s) - 1 jours de délai de livraison

- Produit n°6 Oignon (paille) (réponse le 20/09/2023 au plus tard) – Quantité : 20Kg - 1 jours de délai de livraison

- Produit n°7 Oignon (petit oignon blanc) (réponse le 20/09/2023 au plus tard) – Quantité : 3Kg - 1 jours de délai de livraison

- Produit n°8 Salade (48 blondes 48 brunes) (réponse le 20/09/2023 au plus tard) – Quantité : 96Unité(s) - 1 jours de délai de livraison

- Produit n°9 Tomate (tomates rondes calibre moyenne) (réponse le 20/09/2023 au plus tard) – Quantité : 60Kg - 1 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Hebdomadaire

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 21/09/2023 au 31/10/2023

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Mode de production des denrées (agriculture biologique ou équivalent) (Attestation du label biologique communautaire ou national ou équivalent) – 35%
- Performance en matière de protection de l'environnement (sans OGM) (Attestation d'engagement d'un produit sans OGM) – 30%
- Qualité du produit (traçabilité) (Certificat d'origine des matières premières) – 30%
- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 5%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE ANNE FRANCK
- Fabien Fanget
- RUE DU FIGUIER
- 01700 MIRIBEL
- Responsable des achats : Francine LIOUX
- Téléphone :
- Courriel : cuisineannefrank@outlook.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :

Lyon